

# L'APPROCHE

ACTUALITÉ

3

Colloque AQTC 2012

COUP DE PROJECTEUR

7

Semaine québécoise  
du traumatisme crânien

PARTENAIRES EN ACTION

7

Conciliation travail et  
rôle de proche aidant

ENTRETIEN AVEC...

8

La Fondation  
Martin Matte



## L'HÉBERGEMENT des personnes TCC

### Un besoin bien réel

DOSSIER page 4, 5 et 6

## Un milieu de vie a le pouvoir de supporter et stabiliser tout le reste.

Le 13 mars dernier à l'AQTC, je participais à une table ronde pour échanger sur les besoins en hébergement des personnes ayant subi un traumatisme crânien. Nous étions six parents présents, six histoires différentes et semblables à la fois, six perceptions des besoins de nos fils, de nos filles, six visages inquiets face à l'avenir et à l'hébergement.

L'hébergement est une problématique qui m'affecte particulièrement parce que mon fils vit depuis le mois de mai 2011, dans une unité spécifique d'un CHSLD. La majorité des résidents sont des personnes âgées au prise avec des gros problèmes d'autonomie. Mon fils de trente ans est lui aussi au prise avec des problèmes d'autonomie, mais différemment. Les services ne sont pas adaptés à sa situation. Il ne se sent pas à sa place, «je suis misérable» il le dit constamment. Ça le met en colère, mais en fait, c'est profondément triste et ça affecte son comportement. Il a une peur bleue d'être coincé à jamais dans ce centre de soins de longue durée.

Des fois je me demande...

En 2009 lorsque sa santé psychique était stabilisée, si mon fils avait eu accès à une ressource d'hébergement avec d'autres jeunes, un lieu adapté à sa condition, aurait-il abouti dans un CHSLD ?

Il n'y a pratiquement pas de ressource d'hébergement pour les personnes ayant subi un traumatisme crânien. 3600 personnes subissent un traumatisme crânien par année au Québec, évidemment, elles n'ont pas toutes besoin d'hébergement, mais je dirais tout de même que le besoin est criant.

Alors je rêve,

je rêve à une planification résidentielle, légale, financière et affective qui permettra d'assurer à mon fils, sa protection et une bonne qualité de vie.

Je rêve à comment créer...

Un lieu qui demeure à l'échelle humaine dans tous ses aspects, dans ses dimensions architecturales et dans les choix des intervenants;

Un lieu qui priorise le service à la personne selon ses besoins;

Un lieu où chacun se sent vivant, stimulé, où il est encouragé à prendre certaines responsabilités adaptées à sa condition;

Un lieu où chacun peut dire, «je suis chez moi», et peut poursuivre sa vie en quiétude.

Le défi est grand, les besoins sont différents d'une personne à une autre, on le sait chaque traumatisme est unique. Je vous invite à lire en page centrale, l'article de Pascal Brodeur intitulé, L'hébergement des personnes ayant subi un traumatisme crânien, un besoin bien réel, il fait le tour des points discutés lors de la table ronde et vous invite à communiquer avec lui pour parler de votre situation d'hébergement.

Il faudra faire preuve de créativité pour développer des ressources d'hébergement adaptées aux besoins diversifiés des personnes vivant avec un traumatisme crânien. En France paraît-il, le réseau d'hébergement est plus développé qu'ici au Québec, pourrait-on s'inspirer de leurs expériences... Je suis contente que l'AQTC amorce une réflexion plus poussée sur ce sujet, je suis désireuse de m'impliquer, vous ?

J'en profite pour vous inviter à lire l'article sur le Colloque AQTC 2012 qui aura lieu en novembre. Ce colloque célébrera le vingt-cinquième anniversaire de l'AQTC, toute l'équipe est en train de nous concocter un deux jours d'activités à ne pas manquer.

Manon Baudouin



Manon Baudouin

Membre du Conseil  
d'administration de l'AQTC  
Mère d'une personne ayant  
subi un TCC

### L'APPROCHE

AQTC: 911 rue Jean-Talon est, bureau 106, MONTRÉAL (QC), tél: 514.274.7447, www.aqtc.ca

Responsable de la publication: Pascal Brodeur - responsable de la rédaction: Mathieu Denécheau (514.274.7447 poste 235) - secrétaire de rédaction: Dominique Saint-Charles  
Rédacteurs: Mise en page: Mathieu Denécheau - Ayant collaboré à ce numéro: Manon Baudouin, Guy Lemieux (RAPCCQ), Elayne Myre (Fondation Martin Matte), Laëtitia Théleme (RAANM),

## SOIRÉES échange

C'est avec plaisir que l'AQTC vous invite à un souper spécialement offert pour vous, les proches de personnes traumatisées crâniennes, le 5 juin prochain au bureau de Laval.

L'objectif de ce souper est de vous permettre de vous rencontrer dans une ambiance conviviale autour d'un bon repas. Ces soirées sont à chaque fois très appréciées, de par la qualité du repas et des échanges !

Réservez auprès de Dominique Saint-Charles au 514-274-7447 poste 221.

Coût : 15 \$.

## RESSOURCES HUMAINES

### Stagiaires

L'AQTC a le plaisir d'accueillir cette année deux stagiaires étudiantes en gestion et management des organisations de l'économie sociale à l'université du Maine au Mans (France)

#### Lu Zhao

En première année de maîtrise, madame Zhao s'impliquera pendant 3 mois sur la recherche «Interventions en soutien à l'adaptation des jeunes dont un des parents a subi un traumatisme crânien». Cette recherche est sous la supervision de madame Marie-José Levert, enseignante à l'université de Montréal et collaboratrice au laboratoire de recherche Girafe du centre de réadaptation Lucie-Bruneau.

#### Mathilde Quentin

Étudiante en deuxième année de maîtrise, madame Quentin, réalisera son stage essentiellement sur le mentorat et le transfert des connaissances. L'objectif de son stage est de produire un document dans lequel nous retrouverons tous les mécanismes administratifs de l'Association. Ce document a pour but d'outiller les membres du conseil d'administration afin de leur assurer une plus grande autonomie dans de choix de leurs décisions. Le mentorat implique qu'elle sera sous la supervision d'un gestionnaire de direction mais elle aura à travailler de très près avec toute l'équipe de l'Association.



Nous souhaitons la bienvenue à ces deux stagiaires et nous leur assurons notre plus entière collaboration au succès de leur stage.

## COLLOQUE AQTC 22 et 23 novembre 2012

Le colloque de l'Association Québécoise des Traumatisés Crâniens organisé à l'occasion de son 25<sup>ième</sup> anniversaire se veut une occasion d'échanges privilégiés.

Il se déroulera les 22 et 23 novembre 2012 à la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec à Montréal.



Ces deux jours s'articuleront autour de quatre thématiques :

- La réanimation

Réflexion: La réanimation est-elle nécessaire au vu des conséquences ?

- La réadaptation

Conférence : L'intérêt d'un continuum de services entre les différents acteurs de la réadaptation

- L'intégration sociale

Conférence-ateliers : L'intégration sociale et le rôle des organismes communautaires

- Les besoins des personnes TCC et de leurs proches

Conférence : Le vieillissement et l'hébergement des personnes TCC

Les conférenciers invités, issus de différents organismes et institutions, partageront leurs expériences professionnelles ou personnelles et feront naître des discussions profitables à tous les participants.

Les thèmes abordés seront au coeur des préoccupations :

- des personnes oeuvrant dans les ressources communautaires;
- des professionnels de la santé, de la réadaptation et des services sociaux;
- des étudiants du domaine de la santé
- des proches et les personnes ayant subi un TCC

Inscription et informations : [www.colloqueaqtc2012.ca](http://www.colloqueaqtc2012.ca)

# L'hébergement des personnes ayant subi un traumatisme crânien

## Un besoin bien réel

L'étude des besoins menée entre 2008 et 2010 au sein de l'AQTC nous indiquait que l'hébergement est une véritable préoccupation pour 25% des proches de personnes ayant subi un TCC membres de l'AQTC.

Le 13 mars dernier, l'AQTC conviait les proches de personnes ayant subi un traumatisme cranio-cérébral à venir échanger sur leurs besoins en hébergement.

Lors de cette table ronde, trois questions principales ont été abordées : où résident actuellement les personnes TCC, est-ce que ce logement est viable sur le long terme et quel serait l'hébergement idéal ?



Photo CC-by - François Hogue

### Un hébergement peu adapté

Fait à noter, toutes les personnes présentes étaient des parents de personnes ayant subi un TCC et pour plusieurs d'entre elles, vivant sous le même toit. Pour ces parents qui, comme le reste de la population, vieillissent, il devient préoccupant d'avoir un logement adapté aux conditions de leur enfant. Et pour les autres parents présents, même si leur enfant n'habite pas avec eux, ils sont également très préoccupés puisque l'endroit habité (particulièrement en CHSLD) n'est pas optimal.

Si on se concentre tout d'abord sur les personnes TCC vivant avec leurs parents. Nous pouvons tout de suite nous dire que ce n'est pas la situation idéale de vivre chez ses parents quand on a trente ans mais malheureusement c'est la réalité de plusieurs, faute de mieux. C'est difficile autant pour les parents que les enfants. Dans certaines maisons, les enfants disposent d'une autonomie restreinte, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent rester seuls

qu'au maximum quelques heures, car ils n'ont malheureusement pas la capacité de se faire à manger, ne sont pas en mesure de gérer des situations nouvelles, de prendre des décisions selon la situation, etc. Si les parents ne sont pas derrière, il est impensable que la personne puisse être seule sur une longue période.

Pour ce qui est des personnes vivant en CHSLD ou un type d'hébergement similaire, elles n'ont aucune autonomie. Elles dépendent des services offerts pour fonctionner.

Mais est-ce que ces services sont adaptés à leur situation? Sans rien enlever au personnel de ces centres de longue durée, on peut en douter. Quand on voit un jeune adulte qui habite dans un CHSLD avec des personnes âgées en perte d'autonomie, on peut effectivement se demander s'il est à la bonne place. Ces jeunes ne peuvent s'identifier dans un tel centre et il devient difficile pour eux de se stimuler. Les parents de ces jeunes ont à cœur de trouver un milieu de vie beaucoup plus adapté à leurs jeunes.

### Des besoins propres à chaque situation...

La plus importante problématique vient du fait que chaque personne TCC est différente et les besoins de chacun sont également fort différents. Il devient donc difficile de déterminer un type de logement idéal. Présentement il existe très peu de résidence pour les personnes TCC et celles qui existent répondent à un certain type de besoin. En discutant avec ces parents, nous nous rendons bien compte qu'il est impossible de déterminer un type d'hébergement idéal pouvant convenir à tous.

Certaines personnes aimeraient bien se retrouver dans un logement privé mais avec une certaine supervision, car elles peuvent bénéficier d'une autonomie, mais en ayant une présence pouvant répondre à certains de leurs besoins. Étant donné que chaque personne a des besoins différents, le type de supervision pourrait être adapté à chaque situation. Mais les services auraient tous le même but,

maximiser l'autonomie de la personne.

Pour d'autres étant moins autonomes, l'idéal serait d'avoir un foyer style familial où habiterait au maximum 6-8 personnes qui ont sensiblement le même profil et où l'on comprendrait leurs besoins. Ce sont deux aspects importants puisque c'est bien d'avoir une résidence adaptée mais il est primordial de se retrouver avec des gens qui nous ressemblent.

### **Quand vivre avec son conjoint TCC sous le même toit n'est plus possible...**

Nous avons beaucoup parlé de personnes TCC et de leurs parents mais il ne faut pas oublier les personnes TCC et leur conjoint(e). Le traumatisme crânio-cérébral étant ce qu'il est provoque des changements radicaux au niveau conjugal. Lorsque des enfants sont nés de cette union, ces changements ont un impact majeur sur toute la famille. C'est une lourde charge pour une personne de jouer le rôle d'aidant naturel, de s'occuper des enfants, de travailler, etc. Ce n'est pas plus idéal comme situation que ce ne l'est dans le cas de jeunes adultes vivant chez les parents.

Beaucoup de ces aidants «naturels» se sentent coupables de penser à trouver un endroit où pourrait héberger leur conjoint(e). Ils ont l'impression qu'ils l'abandonneront et le vivront comme un échec. Mais même s'ils arrivent à prendre la décision de trouver un endroit plus adapté pour le bien de tout le monde, ils se rendent compte qu'il n'existe pas beaucoup d'endroit. Ils ne veulent pas que la personne se retrouve n'importe où, ils se rétractent donc et continuent à vivre de cette façon. S'il y avait un endroit convenable pouvant répondre à tous les besoins de la personne, déjà le sentiment de culpabilité serait moindre et ce serait plus sécurisant pour la famille.

### **L'AQTC et la problématique de l'hébergement**

Nous nous rendons bien compte que l'hébergement n'est pas simple, mais l'AQTC a le désir de faire avancer ce dossier avec vous puisque c'est une préoccupation grandissante. Avoir un logement adapté aux besoins de la personne a un impact majeur sur la qualité de vie de celle-ci, il n'est pas à négliger. Dans un avenir rapproché, nous désirons former un comité de réflexion sur l'hébergement et nous aimerions que vous soyez partie prenante. Il est important pour nous de connaître vos préoccupations et vos besoins, pour que nous puissions par la suite faire avancer

cette question d'hébergement.

Même si vous n'étiez pas à la rencontre du 13 mars, nous aimerions vous entendre sur l'hébergement que ce soit par courriel ou téléphone. C'est important pour vous, pour les personnes TCC et pour nous car notre objectif est le même : Favoriser le maintien ou l'amélioration de la qualité des conditions de vie des personnes traumatisées crânio-cérébrales ou de leurs familles.

«Peu de ressources existent pour les personnes TCC au Québec, développer une ressource adaptée et sécuritaire serait intéressant pour nous les proches»

Citation extraite de l'étude des besoins menée auprès des proches en 2009



Photo CC-by - AX -

## Observations : Les ressources d'hébergement pour personnes TCC au Québec

Constat tiré du rapport de recherche «Pour un milieu de vie stimulant et une participation sociale accrue des personnes ayant un traumatisme craniocérébral au Québec» Sous la direction de Normand Boucher, Ph. D, Chercheur CIRRIIS (IRDPQ), rédigé par Christne Lanctôt, M.A., assistante de recherche CIRRIIS et Marie-Eve Lamontagne

Bien que préoccupante pour nombre d'associations, la problématique de l'hébergement des personnes ayant subi un traumatisme craniocérébral demeure encore peu étudiée.

Le Regroupement des associations de personnes traumatisées craniocérébrales du Québec (RAPTCCQ) a entrepris en 2007 une démarche consistant à réaliser un portrait provincial de la situation de l'hébergement. Dans cette démarche, le Regroupement met l'accent sur les besoins des personnes traumatisées craniocérébrales, qui, dans leur milieu de vie nécessitent une assistance ou une supervision humaine quotidienne.

### L'organisation des services et des ressources

L'exercice réalisé pour l'ensemble des régions du Québec démontre l'inadéquation des services en matière d'hébergement pour les personnes TCC visées dans l'étude. Certes de belles initiatives sont mises en avant afin de leur fournir des milieux de vie plus intéressants, mais des lacunes persistent dans les régions sondées, et ce, sur plusieurs volets. Les personnes TCC se retrouvent souvent «assises entre deux chaises» en raison de la variété des profils et des problématiques et sont ainsi orientées dans des milieux de vie peu adéquats, en raison du manque de variété des formules d'hébergement, d'une carence de ressources, d'une problématique de disponibilité et de possibilité, ainsi qu'un problème manifeste dans l'organisation des services qui leur sont destinés. Il n'est pas simplement question ici de se loger, mais encore faut-il que les personnes aient un milieu de vie qui leur permet de s'épanouir, de se développer, de participer socialement et activement à la vie de la communauté, ce qui semble être une situation éloignée de la réalité actuelle.

On note un manque de variété des modèles résidentiels. Ceci est particulièrement vrai pour la clientèle TCC relativement jeune qui, en raison d'une variété de problématique (déficiences motrices sévères, problèmes graves de comportement, apathie, confusion) nécessite des niveaux de soins, d'encadrement et de sécurité très diversifiées.

Actuellement, les formules d'hébergement

étant fortement limitées pour répondre aux besoins, les personnes doivent se tourner vers l'institutionnalisation, le secteur privé et dans certains cas, ce sont les proches qui assument le rôle de façon parfois précaire en raison du grand besoin d'encadrement, de soutien et sécurité entourant la problématique.

Cette insuffisance est observée dans la plupart des régions, elle touche particulièrement les personnes TCC avec un trouble grave du comportement. Des études démontrent bien que les services parallèles au réseau spécialisé pour les TCC-TGC sont peu adaptés, outillés et mobilisés pour répondre aux besoins de cette clientèle, notamment dans le secteur de l'hébergement (Roberge, 2004; Caron et al. 2005). On souligne que le client TCC-TGC nécessite un plus grand encadrement, que les ressources ne sont pas disponibles dans la communauté, que ce type de client est refusé à maintes reprises et qu'il n'est pas capable d'exprimer ses besoins aux CLSC ou autres ressources (Roberge, 2004). On observe que les ressources d'hébergement adapté ou supervisé font particulièrement défaut.

La disponibilité des milieux choisis constitue également une problématique majeure. Par exemple, comme l'institutionnalisation devient inévitable dans certains cas en raison de l'intensité des soins de santé requis, plusieurs jeunes sont donc hébergés dans des CHSLD ou des résidences privées et il semble que ces établissements sont souvent sans

programmation et formation spécifique pour la clientèle jeune ayant une déficience physique. Ces personnes se retrouvent donc avec des personnes âgées en perte d'autonomie, du personnel non qualifié pour répondre à leur besoins, des services et un milieu de vie non adaptés à la réalité quotidienne de ces jeunes. Dans certaines régions, des CHSLD aménagent des «ailes jeunesse» comme c'est le cas en Chaudière-Appalaches.



Photo CC-by - Ville de Malartic

Regroupement des Aidantes et Aidants Naturel (le)s de Montréal

## « Conciliation, travail et responsabilités de proche aidant » :

### Où en sommes-nous un an après ?

De plus en plus de travailleurs s'occupent de leurs parents âgés, d'un conjoint malade, d'un enfant handicapé. Les proches aidants prodiguent de plus en plus de soins. Il devient ainsi difficile de concilier les responsabilités du proche aidant et son travail.

C'est pour cette raison que le Regroupement des aidantes et aidants naturel(le)s de Montréal (RAANM) a mis sur pied le projet « Conciliation, travail et responsabilités de proche aidant » (CTRPA), financé par le ministère de la Famille et des Aînés. Quel est le plan d'action ?

Le RAANM a trente mois pour :

- consulter les proches aidants en emploi, des représentants syndicaux et des employeurs,
- créer un outil de sensibilisation et d'information,
- mettre sur pied une concertation.

Ce programme a débuté il y a maintenant un an ! Alors, où en sommes-nous aujourd'hui ? Faisons un tour d'horizon des principaux événements qui ont eu lieu

depuis avril 2011...

Le 9 juin 2011, le projet a été annoncé officiellement en conférence de presse. Nous avons ensuite préparé avec attention les trois rencontres régionales de consultation. Celle des proches aidants a eu lieu le 15 octobre 2011. Les proches aidants ont échangé sur leurs besoins en conditions de travail. Le 7 décembre 2011, des représentants syndicaux nous ont informés des mesures favorables à la CTRPA dans les conventions collectives. Le 19 janvier 2012 s'est déroulée la rencontre avec des employeurs. Nous avons récolté des informations relatives aux conditions de travail favorables à la CTRPA, présentes dans les organisations de l'île de Montréal.

### Quels sont les faits saillants de ces rencontres ?

Qu'ils proviennent du milieu syndical ou patronal, les acteurs reconnaissent l'importance de certaines mesures telles que les horaires flexibles, la possibilité de gérer son horaire de travail, le télétravail, le congé de soignant ou encore le Programme d'aide aux employés.

Tous s'entendent également sur l'importance de ne pas s'appauvrir à long terme, notamment en maintenant

les contributions au Régime de rentes du Québec (RRQ). Il est aussi essentiel de poursuivre les efforts de sensibilisation des milieux de travail.

Des suggestions quant aux rôles de chacun ont été faites. Les proches aidants devraient informer leur milieu de travail de leur situation. Les syndicats devraient travailler à mettre en place des mesures facilitantes pour permettre aux proches aidants d'exercer leur rôle. Les employeurs seraient présents pour les besoins ponctuels (flexibilité des horaires, climat de travail favorable à l'échange, etc.) tout en essayant de mieux connaître le profil de leur main d'œuvre. Le gouvernement devrait financer davantage d'organismes ayant une mission de services à domicile. Quant au RAANM, il jouerait un rôle de sensibilisation et d'information concernant les proches aidants (définition, tâches, impacts dans les différents aspects de leur vie, etc.).

Tous les ingrédients sont réunis pour entreprendre une concertation !

Le document qui présente l'ensemble des faits saillants est disponible sur notre site Internet : [www.raanm.org](http://www.raanm.org) !

## COUP DE PROJECTEUR

### La face cachée du sport, le traumatisme craniocérébral

Sous la présidence d'honneur du Dr Dave Ellemberg, la 10e Semaine québécoise du traumatisme craniocérébral (TCC), qui se tient du 14 au 19 mai, veut sensibiliser la population au niveau des conséquences des traumatismes crâniens légers (communément appelés commotions cérébrales) subis dans le sport. Longtemps banalisés, ils défraient les manchettes depuis plusieurs mois, soit depuis qu'on commence à mesurer la gravité des commotions cérébrales et à comprendre les séquelles sur le cerveau.



Les conséquences à court et à long terme des commotions cérébrales suscitent de plus en plus d'inquiétude dans le milieu du sport. « Toutes les études qui ont été portées à notre connaissance ces derniers mois sur les traumatismes crâniens dans le sport tendent à montrer les conséquences néfastes à long terme sur la mémoire, l'attention et l'audition. Certaines recherches font des liens avec l'apparition prématurée de la maladie Alzheimer et le traumatisme crânien. (...) Tout cela nous fait dire que le Regroupement a un rôle à jouer dans la sensibilisation et la prévention au traumatisme crânien dans le sport », d'ajouter la présidente.



## TROIS QUESTIONS

À **Elaine Myre**,  
Directrice de la Fondation Martin Matte

*1) La notoriété de Martin Matte et de sa fondation a permis ces dernières années de mieux faire connaître les causes et les conséquences du TCC au grand public, mais quelle est la véritable mission de la fondation ?*

L'intérêt premier de la fondation Martin Matte est d'aider au financement de projets visant à offrir une meilleure qualité de vie aux enfants et aux adultes vivant avec un traumatisme crânien, tout en essayant de contribuer au mieux-être de leur famille.

Le second est de faire connaître le traumatisme crânien auprès de la population. La Fondation Martin-Matte souhaite aller plus loin dans sa démarche et sa volonté d'aider, c'est pourquoi la Fondation a décidé de produire des messages de sensibilisation. Depuis un mois vous avez peut-être vu sur les chaînes Astral les publicités sensibilisant la population aux séquelles du traumatisme crânien.

*2/ La Fondation Martin Matte a été très médiatisée lorsqu'elle a financé la création de la première Maison Martin Matte à Laval. Depuis, elle finance de nombreux projets en faveur des personnes ayant subi un traumatisme crânien, quels sont-ils, et quels en sont les critères d'attributions ?*

Suite à l'ouverture de la première Maison Martin Matte à Laval, la Fondation a reçu de multiples appels de familles, d'associations, de personnes ayant subi un traumatisme crânien, à la recherche de soutien financier. La Fondation reçoit plusieurs demandes de soutien annuellement et malheureusement ne peut s'associer à chacune d'elles. La Fondation est soucieuse de s'associer à des organismes ou à des projets qui viennent en aide à un grand nombre d'individus et doit dans un premier temps s'assurer de la pérennité de ceux-ci.

La majorité des projets actuellement financés par la Fondation concerne l'hébergement, car c'est un véritable enjeu pour les victimes et leur proche. En décembre dernier, la Fondation s'associait financièrement à la Maison La conquête de Sherbrooke, une maison entièrement adaptée aux besoins particuliers des victimes et projette le financement de trois autres maisons à Québec, Trois-Rivières et dans les Laurentides. Il est important de mentionner que la Fondation aide au financement des maisons, mais n'en assure pas la gestion quotidienne.

Par exemple, la Maison Martin Matte de Laval est gérée par la Fondation Le Pilier, accompagnée par les professionnels de l'Hôpital Juif de réadaptation

et soutenue par l'Agence de santé et des services sociaux.

Outre les projets d'hébergement, la Fondation finance de nombreuses initiatives en faveur des personnes TCC, on retrouve par exemple le projet de répit à l'AQTC, un projet d'équithérapie au centre équestre Goldie, et également le financement d'équipements spécialisés du Centre Intégré de Traumatologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

*3/ Alors que l'incertitude économique freine l'enthousiasme de beaucoup d'organismes philanthropiques Québécois, la fondation Martin Matte mène depuis 2009 une campagne majeure de financement. Dans ce contexte est-il simple de mobiliser donateurs et partenaires financiers pour la cause du TCC ? Enfin, les partenariats établis sont-ils viables à long terme ?*

Il est en effet très complexe de mobiliser les donateurs dans le contexte économique actuel. Pour pouvoir mener à bien notre campagne de financement, la Fondation devait élargir son réseau d'influence. La coprésidence de cette importante opération a été assurée par monsieur Jean-Pierre Léger, président et chef de la direction du Groupe St-Hubert et monsieur Kazimir Olechnowicz, président-directeur général de Cima+. Martin Matte, appuyé par le conseil d'administration de la Fondation, s'est fortement impliqué. La campagne majeure de financement, nous a permis de sensibiliser un grand nombre d'entreprises à la cause des TCC mais également de s'assurer de leur soutien financier.

La cause est peu connue et face à des associations d'ampleur nationale comme le cancer par exemple, la Fondation Martin Matte a dû faire preuve de beaucoup de persévérance. Il nous a fallu être très novateur dans nos approches pour attirer les donateurs. Par exemple, le 12 juin prochain, la Fondation organise un tournoi de tennis amical au stade Uniprix, la Coupe Uniprix, Fondation Martin-Matte. La dernière édition avait permis d'attirer 100 joueurs, dont de nombreuses personnalités, et d'amasser plus de 125 000 \$.

La Fondation souhaite développer des liens durables avec ses partenaires financiers et ainsi assurer le développement de son organisation, tout en contribuant à la mesure de ses moyens, à soulager les victimes TCC et leur famille. ■

«  
Il nous a fallu être très novateur dans nos approches pour attirer les donateurs.»



Elaine Myre  
Directrice générale de la  
Fondation Martin Matte